

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 6 juin 2011**



**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM.	Marc Michela	maire
		Alain Corthay	adjoint
		Etienne Murisier	adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	MM.	Jean-François Jordan	président
		François Mégevand	vice-président
		Yannick Dupraz	secrétaire
<b>Conseillers-ères municipaux-ales</b>	Mmes	Julia Collis, Jennifer Gabaz, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Coranda Pierrehumbert, Ania Schwab, Valérie Sella	
	MM.	André Favre, Jean-Baptiste Leclerc, Jacques Petitpierre Léon Piller, Florio Togni	
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire général

**Absent-e-s excusé-e-s** -

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011;
  2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge;
  3. Election du bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection, le-la Président-e reçoit la prestation de serment du doyen d'âge);
  4. Nomination des diverses commissions.
-

**Le Maire** ouvre la première séance du nouveau Conseil municipal à 19h00 et adresse la bienvenue au nom de l'Exécutif à tous les conseillers en les remerciant pour leur engagement et leur disponibilité pour contribuer au développement harmonieux de la Commune, dans un esprit qu'il souhaite comme d'habitude constructif et positif.

Les objectifs sont fixés dans le Plan Directeur communal, qui donne une vision possible de l'aménagement du territoire de Meinier, sur les plans de la nature et du paysage, de l'environnement, du patrimoine, du cadre bâti, de la circulation et de la mobilité. Il va être distribué en fin de séance aux nouveaux conseillers par Michel Vazquez et est disponible en quelques exemplaires supplémentaires pour ceux qui l'auraient égaré si nécessaire.

Ce plan a été approuvé le 10 janvier 2007 par le Conseil d'Etat et s'inscrit dans le cadre du Plan Directeur cantonal, qui est lui en cours de révision, ce qui conditionnera nos développements communaux. Il faudra donc être très attentifs aux développements prévus dans ce Plan cantonal, en particulier pour la sortie autoroutière envisagée à Rouelbeau et au développement du secteur de la Pallanterie dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois qui prévoit l'installation supplémentaire de 7'000 habitants et 3'000 emplois.

Certes, certains développements sont prévus dans notre Plan directeur communal, mais nous souhaitons privilégier la réalisation de logements surtout dans les secteurs de la campagne Berthet et si nécessaire dans le domaine du Paradis, ce dernier se situant à la route de la Repentance. Notre souhait est que ces développements provenant de notre propre initiative compensent les vœux de l'Etat d'augmenter de manière considérable l'arrivée de nombreux habitants dans la région. Une présentation du projet de Plan directeur cantonal devrait être organisée en automne prochain.

La finalisation de l'espace intergénérationnel - dont la construction arrive à bout touchant - et le projet de contournement du village vont nous occuper passablement prochainement, en plus des charges courantes.

Pour bien comprendre les tâches de chacun, il résume celles dévolues à l'Exécutif, respectivement au Conseil municipal, en plus des précisions apportées par les divers règlements que chacun a reçu avec la convocation de la présente séance.

**Le Maire** remercie ensuite le public et les employés communaux présents. Comme le veut le protocole, il passe ensuite la parole au doyen d'âge du Conseil municipal, François Mégevand, pour présider la séance.

## **1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011**

**François Mégevand** souhaite la bienvenue et donne la liste des nouveaux conseillers et conseillères, puis lit l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux.

## 2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge

**François Mégevand** demande à l'assemblée de se lever, puis fait prêter serment aux **conseillères et conseillers** municipaux individuellement à l'appel de leur nom, en jurant ou en promettant solennellement *"d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma (leur) charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la Loi ne me (leur) permet pas de divulguer"*. Un applaudissement général suit cette partie officielle d'intronisation.

## 3. Election du bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection, le-la Président-e reçoit la prestation de serment du doyen d'âge)

Le Bureau du Conseil comprend un Président, un Vice-président et un Secrétaire. La tradition à Meinier veut que le Vice-président devient Président l'année d'après, le Secrétaire du Bureau du Conseil prend le rôle de Vice-président et un ou une nouvelle Secrétaire est alors désigné-e, précise **François Mégevand**. Il est également de coutume, rajoute **le Maire**, que le conseiller ayant obtenu le plus de voix prenne la Présidence la première année.

**Jean-François Jordan** ayant le meilleur résultat des élections et de plus étant Vice-président durant l'année écoulée, il est proposé comme Président. A titre d'approbation, il est applaudi par l'assemblée.

**François Mégevand** est proposé par **le Maire** comme Vice-président, puisqu'il était Secrétaire du Bureau du Conseil jusqu'à fin mai. Une salve d'applaudissements confirme cette option.

**Yannick Dupraz** est ensuite proposé par **François Mégevand** comme Secrétaire du Bureau du Conseil municipal, puisque c'est le deuxième meilleur élu précise **le Maire**. Il accepte cette proposition et est également applaudi.

Personne ne s'opposant à cette composition, le Bureau du Conseil est ainsi constitué par accord unanime.

Le nouveau **Président** nommé échange sa place avec le doyen d'âge et fait alors prêter serment à ce dernier après avoir relu la formule d'usage et fait se lever à nouveau l'assemblée. Une nouvelle salve d'applaudissements salue son engagement.

## 4. Nomination des diverses commissions

Tout le monde ayant reçu la synthèse des desideratas de chacun, **le Président** propose de valider l'ensemble de ces choix en discutant également des personnes qui assumeront la Présidence des commissions.

**Florio Togni** signale qu'il ne s'est inscrit qu'à une commission, car comme il l'a expliqué au Conseil municipal et à l'Exécutif, il lui est difficile d'arriver à Meinier à 18h00 - qui est souvent l'heure fixée pour les commissions - en rentrant de son travail à Nyon. Il intègre toutefois volontiers la commission Réclamations puisqu'elle représente très peu de séances, voire aucune...

Après une ou deux interversions pour équilibrer le nombre de conseillers dans chaque commission, la composition qui en découle est la suivante:

		Marc Michela			Alain Corthay			Etienne Murisier		
<b>commissions</b>		Bâtiments & Aménagement - <b>BAM</b>	Finances - <b>FIN</b>	Information, Communication & Votations - <b>ICV</b>	Santé-Social & Aide au Développement - <b>SAD</b>	Petite Enfance, Ecole & Institutions pour la Jeunesse - <b>PEEJ</b>	Environnement, Routes & Agriculture - <b>ERA</b>	Sports, Culture & Loisirs - <b>SCL</b>	Réclamations - <b>REC</b> *	
<b>conseillers municipaux</b>		* proposé par le Maire, à valider par le CE = <b>EM</b>								
COLLIS	Julia		m		P				m	3
DUPRAZ	Yannick					m	m			2
FAVRE	André						m	P		2
GABAZ	Jennifer	m				m		m		3
JORDAN	Jean-François		P					m		2
LECLERCQ	Jean-Baptiste			m			m			2
MEGEVAND	François	m		m			P		M	4
MEIER	Isabelle		m		m		m		m	4
MENETREY	Corinne	P				m				2
PETITPIERRE	Jacques			P	m					2
PIERREHUMBERT	Coranda	m						m		2
PILLER	Léon						m	m		2
SCHWAB	Ania				m	m				2
SELLA	Valérie	m			m					2
TOGNI	Florio					P			m	2
nbre membres, président-e compris-e =>		5	3	3	5	5	6	5	4	

**P** = Président-e, **M** = nommé par le Maire, **m** = membre

Le détail des commissions se trouve également sous [www.meinier.ch](http://www.meinier.ch)

Aucune remarque ou désapprobation n'étant exprimée, la composition des commissions est validée.

D'autres délégations diverses doivent être assumées dans des commissions externes. Les représentants du Groupement du Centre sportif de Rouelbeau, du Groupement intercommunal de la Petite Enfance et de la Fondation de la Pallanterie restent en place jusqu'à la fin de leurs mandats, conformément aux statuts de ces organismes, dont les échéances sont différentes de celles du Conseil municipal.

Par contre, pour les autres commissions externes, les personnes suivantes sont proposées et acceptées, soit :

- **André Favre** pour les Sapeurs-pompiers;
- **François Mégevand** pour la Fanfare municipale - en remplacement de Marlène Favre;
- **Julia Collis** pour Communes-école;
- **Yannick Dupraz** pour la Rampe;
- **Florio Togni** pour l'Association Amadeus.

\*\*\*\*\*

La partie officielle de l'ordre du jour est terminée, mais à titre de complément d'information, plus particulièrement au niveau de l'organisation et pour les nouveaux conseillers municipaux, **le Président** indique, comme cela a été évoqué ces derniers mois au sein du Conseil, que des commissions élargies seront mises sur pied pour discuter des grands thèmes de développement ou d'orientation de la Commune, ou d'objets stratégiques touchant plusieurs commissions.

Après discussion et après avoir écouté les diverses propositions et suggestions exprimées par **les Conseillers et l'Exécutif** pour aller dans ce sens (commission élargie à l'ensemble du Conseil, commission ad hoc sur un thème précis, commission "Développement" pour traiter les divers objets, etc.), aucune solution satisfaisante ne trouve l'approbation de tous les membres des Autorités. Par conséquent, cette discussion ne faisant par ailleurs pas partie des attributions normales de cette séance d'installation, il est décidé que chacun réfléchisse ces prochaines semaines à toutes les options envisageables pour aboutir à un choix commun après l'été.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 20h00.

\*\*\*\*\*

*Une fois la séance close, quelques informations sont données avant que les membres du Conseil ne quittent les lieux:*

**a) Prochaines séances du Conseil municipal**

**Le Maire** propose les dates suivantes: **15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.**

*Hormis la dernière séance qui est avancée traditionnellement vers 19h15, les autres ont lieu à 20h15.*

**b) Sortie du Conseil**

**Le Président** signale qu'elle est prévue le 8 octobre 2011, avec les conjoints. Plus d'informations suivront.

**c) Agenda**

- *Le cocktail dînatoire d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 29 juin à 19h à la Mairie, signale **le Maire.***
- *La verrée d'inauguration de l'espace de détente aménagé par la Fondation de la Pallanterie est fixée quant à elle au jeudi 16 juin de 11h à midi. Après un bref sondage, sept personnes sont intéressées à y participer (Exécutif y compris). Le secrétariat de la Mairie confirmera ce nombre.*
- **Alain Corthay** prie les Autorités d'être au rendez-vous pour les Promotions le 2 juillet à 16h pile devant la Rampe pour le traditionnel cortège; les membres de la commission PEEJ (Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse) étant eux attendus dès 9h30 pour finaliser les derniers détails de la fête de l'après-midi.
- **Etienne Murisier** rappelle le concours de pétanque inter sociétés du 26 juin à Rouelbeau, le repas et l'inscription des Autorités présentes étant offerts par la Mairie.
- *Il continue en fixant la tenue de la commission ERA (Environnement, Routes & Agriculture) le 14 juin à 18h, car il n'y aura pas de convocation envoyée.*

**d) Fin de Présidence**

*Jacques Petitpierre, en tant que Président sortant, voulait en terminer en remerciant ses collègues pour leur assiduité, leur compétence et la qualité des interventions qu'il a eu le plaisir de diriger avec eux. Il félicite les nouveaux collègues qui représentent une nouvelle mouvance, qui fera certainement souffler un vent novateur dans les séances de travail, les projets ne manquant pas comme on le voit dans notre Commune. Il les encourage à s'investir après une nécessaire période de découverte des dossiers. S'agissant de Jennifer plus particulièrement, elle réhausse par son engagement en tant que benjamine, une image souvent réductrice que nous avons tendance à porter sur la jeunesse. A Meinier, Jennifer s'est annoncée au printemps comme la nouvelle feuille du marronnier sur la treille et c'est un heureux présage pour le lieu intergénérationnel, puisque nous ne doutons pas qu'elle sera rapidement investie du rôle de porte-parole de ses congénères. Enfin, s'investir en politique, pour tous, c'est apprendre à mettre son ego à la bonne place: ni trop haut, sous peine d'être ébranlé par la moindre critique ou de défendre des intérêts trop personnels, ni trop bas, sous peine de laisser s'installer un consensus qui ne supporterait aucune remise en question. Il souhaite donc que cette nouvelle législature soit prolifique tant en débats constructifs qu'en valeur de respect mutuel et d'objectivité, autant de fondements qui au fil des années écoulées ont garanti la sérénité dans la marche de la Commune qui nous est chère. Bienvenue au sein de ce nouveau Conseil municipal.*

*Un applaudissement clos ce discours de fin de Présidence.*

\*\*\*\*\*

**Prochaine séance du Conseil Municipal :**

**jeudi 15 septembre 2011 à 20h15**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président  
du Conseil Municipal

.....  
Yannick Dupraz

.....  
Jean-François Jordan